

AVIS PUBLIC

DEMANDE D'AUTORISATION D'USAGE CONDITIONNEL

AVIS est donné aux personnes intéressées que le conseil municipal de la Ville de Beloeil doit statuer, lors d'une séance du conseil qui se tiendra le 28 août 2023, à 19 h 30 à la salle du conseil, au 240, rue Hertel, sur la demande d'autorisation d'usage conditionnel suivante :

1. 420, rue Serge-Pepin – Zone C-512

NATURE ET EFFET DE LA DEMANDE :

Cette demande vise à autoriser l'aménagement d'un service au volant.

Tout intéressé peut se faire entendre par le conseil relativement à cette demande lors de la séance du 28 août 2023 de l'une des façons suivantes :

- En personne, à la salle du conseil;
- À distance, au moyen de la plateforme <https://beloeil.wdplus-neo.com/>. L'inscription est obligatoire et les interventions se font via un outil de clavardage;

La séance sera diffusée en direct sur la chaîne Youtube et la page Facebook de la Ville, de même que sur la plateforme <https://beloeil.wdplus-neo.com/>.

Les commentaires peuvent également être transmis par écrit, à l'une des adresses suivantes, au plus tard le 28 août 2023, avant le début de la séance :

Ville de Beloeil
Direction des affaires juridiques
777, rue Laurier
Beloeil (Québec) J3G 4S9

Courriel : greffe@beloeil.ca

Les commentaires reçus à l'avance, par écrit, seront lus lors de la séance du conseil du 28 août 2023.

Donné à Beloeil, ce 10 août 2023

ALEXANDRE DOUCET-MCDONALD, avocat
Greffier adjoint

Télécharger l'avis public

